



Arancou le 03 juillet 2023

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale ordinaire du 01 juillet 2023

L'an deux mille vingt trois, le samedi 01 juillet, à 10 h 00, les membres de l'association se sont réunis dans la salle polyvalente communale d'Arancou sur convocation du conseil d'administration en date du 09 mai 2023

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association;

Membres du Conseil d'Administration présents :

M. Bouyssoux Michel

Mme Mendivé Annie

Mme Olhasque Maïté

M. Peyrebrune Jean-Louis

Mme Pouyanné Valérie;

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés :

Mme Baptiste Chantal,

Mme Moral Chantal,

M. Villaume Franck.

L'heure de l'AG a été avancé d'une demie heure sur proposition du Père Bernard Nana, curé adjoint de la paroisse des 10 clochers, afin de célébrer une petite cérémonie en hommage à nos 6 adhérents qui nous ont quitté cette année.

Cérémonie émouvante qui a été suivie avec attention et recueillement par l'assemblée.

A 11 h 00, lecture de l'ordre du jour de la réunion est donnée :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2023, et point de situation au 30.06.2023 ;
- Prévisions animations et projets 2023/2024 ;
- Questions diverses
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Questions des adhérents ;
- Apéritif/Grillades.

RAPPORT MORAL :

Le Président salue et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (130) ainsi que Monsieur Alexandre Bordes le Maire d'Arancou.

Pour commencer un point de situation sur les adhérents est fait :

Fichier des adhérents :

- **Au 02 juillet 2022** l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **262** adhérents.
- **6 adhérents sont décédés** depuis la dernière A.G. : Michelle **GARBAN-NEURISSE**, Jean **ETCHETO**, André **OLHASQUE**, Brigitte **SORHOUE**, Jean-Claude **LAUTIER**, Jean-Jacques **TREDEZ**
- **03 adhérents, non à jour de cotisation** depuis **2020** ont été radiés.
- **21 nouveaux adhérents** nous ont rejoint depuis le 02 juillet 2022.
- **Au 01 juillet 2023** l'Association Jacquaire compte **274** adhérents.

Les nouveaux adhérents (par date d'inscription) :

- **BOUCHEREAU** Dany et Michel de BIDART 64210
- **LECOEUVRE** Kelly et Stéphane d'ARANCOU 64270
- **ICEAGA** Raphaëlle de LAHONCE 64990
- **CHEVALIER** Frédéric de LAHONCE 64990
- **PARTARRIEU** Robert d'HENDAYE 64700
- **BOUCHET** Maïté et Pierre d'ANGLET 64600
- **BORDES** Bernard d'ARANCOU 64270
- **ETCHEGOYEN** Béatrice et Frédéric de SAINT ANDRE de SEIGNANX 40350
- **D'HERBECOURT** Vincent d'ARANCOU 64270
- **CADEAC** Claudine et Alain de MOUGUERRE 64990
- **DESCOURS** Vanessa et LAURENT de CAME 64520
- **DARY** Ghislaine et Jacques d'ONDRES 40440
- **MILLOT** Claudine et Thierry d'ONDRES 40440

Rappel des statuts et des actions de l'AJA

Comme à chaque AG, à l'attention des nouveaux adhérents, et un rappel pour les anciens, le Président commence par faire une présentation des statuts de l'AJA et de ses actions.

Que fait l'association ?

1/ Elle accueille les pèlerins de Saint-Jacques :

- En gérant le gîte communal « Bourthaire » destiné à héberger les pèlerins de Saint-Jacques se rendant à Compostelle par la voie historique dite *de Tours* (ou *de Paris*) ;
- En participant à l'entretien du balisage et du chemin GR 655 sur le territoire d'Arancou ;
- En contribuant à la sauvegarde du patrimoine communal lié au pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle mais aussi du patrimoine communal en général ;
- En entretenant des liens avec les associations poursuivant les mêmes buts en France et à l'étranger et tout particulièrement l'*Association des Amis du chemin de Saint-Jacques Pyrénées Atlantiques* ;
- En aidant et conseillant les pèlerins et futurs pèlerins ;
- En entretenant des relations suivies avec tous les hébergements (privés ou municipaux) qui existent entre *Sorde l'Abbaye* et *Saint-Palais*, et en encourageant la création de nouveaux lieux d'accueil.

2/ Elle gère le gîte communal « Bourthaire »

- Par bail emphytéotique (se terminant en 2038) la commune d'Arancou a confié à l'AJA la gestion du gîte qui possède tous les agréments pour recevoir tous type de public : Education Nationale, Jeunesse et Sports, handicapés
Ouvert toute l'année, outre les pèlerins, il accueille :
Des réunions de familles ou d'amis (anniversaires, baptêmes, communions, cousinades, mariages, départs à la retraite, etc... ;
Des Clubs de sport, des cyclos-touristes ;
Des réunions associatives, des séminaires ;
Des classes vertes ;

Des enfants en difficulté ;
Des handicapés.

• **3/ Elle participe à l'animation du village d'Arancou**

- En relation et collaboration avec le Comité des Fêtes d'Arancou elle organise ponctuellement : des marches, des concerts, des expositions, des visites patrimoniales, des rencontres, des animations diverses.

Fonctionnement du gîte :

Les pèlerins :

168 pèlerins en 2021, 301 pèlerins en 2022

L'année 2022 la fréquentation des pèlerins a pratiquement doublé par rapport à l'année 2021 et ce premier semestre 2023 confirme cette croissance, 190 nuitées enregistrées à ce jour.

La création de gîtes privés, ou chambres d'hôtes, sur cette portion du chemin de Saint-Jacques (notamment 4 dans le village de Bergouey) offre un large choix au pèlerin qui peut choisir un hébergement adapté à sa bourse. Elle n'est pas concurrentielle mais complémentaire. Toutes les statistiques prouvent que plus le chemin est équipé en hébergement plus il est fréquenté.

Valérie POUYANNE assure l'accueil des pèlerins, lors des absences c'est Viviane ETCHETO qui prend le relais.

Vincent DHERBECOURT, propriétaire de la maison Berdoly à côté du fronton, kinésithérapeute à Bardos, se met à la disposition des pèlerins qui ont besoin de ses services. Ses coordonnées sont affichées au gîte.

Une enquête réalisée entre 2019 et 2021 (4.000 questionnaires) sur les pèlerins donne les statistiques ci-dessous :

- 54% de femme
- 62% ont plus de 56 ans, 11% moins de 35 ans
- Autant de retraités (44%) que d'actifs (44%)
- 37% de cadres et professions libérales, 10% de commerçants, 2% d'ouvriers.
- 50% des marcheurs sont seuls, 22% entre amis, 18% en couple et 9% en famille
- 39% chemin spirituel, 41% rencontres et partage, 45% randonnée et paysages, 51% se ressourcer et se déconnecter
- Les marcheurs réalisent 26 km par jour en moyenne pour une durée de voyage de 28 jours en moyenne
- Principale difficulté : trouver un hébergement libre pour la nuit
- Dépense moyenne : 46 €/jour pour se loger et se nourrir soit 1.100 € pour 25 à 30 jours de cheminement.

A noter que le pèlerin qui s'arrête à Arancou fait une économie conséquente. Sa dépense est d'environ 16 € (10 € d'hébergement et 6 € pour son ravitaillement).

Les groupes :

16 % de recettes en plus en 2022 en ce qui concerne les groupes par rapport à l'année 2021

Bonne reprise des demandes dans le deuxième semestre 2022.

Très bon taux d'occupation au premier semestre 2023, 70% des recettes attendues pour l'année sont déjà entrées.

Il est parfois difficile de gérer les « groupes festifs » qui causent parfois (rarement) des nuisances sonores et de comportement.

Un proche voisin du gîte, après avoir déposé le 22 avril 2022 une plainte auprès du sous-préfet de Bayonne pour « tapage nocturne quasi hebdomadaire » a récidivé et s'est une nouvelle fois adressé au sous-préfet le 30 mai 2023.

Pourtant des mesures ont été prises : modification des contrats de location, sélection et information des groupes, obligation de louer la salle des fêtes si musique festive envisagée.

Ces mesures contraignantes ont dissuadé de nombreux groupes de donner suite à leur demande de réservation.

L'AJA continuera, malgré le manque à gagner conséquent, à appliquer les directives qui lui sont données par la Mairie d'Arancou.

Sans l'apport financier de ces groupes l'équilibre budgétaire ne serait pas assuré. Pour continuer à accueillir des pèlerins la participation financière de la Mairie serait indispensable.

Le Président se félicite de l'ouverture prochaine de l'Auberge Cadaillon (qui aura besoin de la clientèle apportée par ces groupes) et qui par ses « nuisances inévitables » détournera l'attention pour l'instant uniquement dirigée sur le gîte « Bourthaire ».

TRAVAUX D'ENTRETIEN :

1/ INTERIEUR :

Le 25 novembre 2022 s'est déroulée la grande journée d'entretien nettoyage du gîte. Programmée sur 2 jours il n'aura fallu en fait qu'une journée pour redonner au rez-de-chaussée un coup de jeune au gîte.

Cette fin d'année 2023 ce sera le tour de l'étage.

2/ EXTERIEURS :

Philippe l'employé municipal, de retour d'arrêt de travail, a repris partiellement son emploi en début d'année 2023. L'entretien de la pelouse et des arbustes du gîte lui a été confié

L'AJA a pris en charge bénévolement l'entretien du massif dit « du pèlerin » devant le gîte. Cette tâche est assurée par Annette Duval qui entretient également le massif de fleurs côté terrasse.

Bénévolat associatif :

Le total des heures de travail effectuées par les bénévoles de l'AJA (une trentaine de personnes) est estimé à **360 heures** par an :

- Entretien du gîte(1 ou 2 WE de ménage/an), peinture, plomberie, petite électricité, menuiserie
- Travaux extérieurs entretien parc
- Entretien du GR 655
- Cuisine et service (AG et manifestations)

La valorisation de ce bénévolat au taux horaire du SMIC (11,27 €) se monte donc à **4057 €** pour l'année 2022.

La valorisation prise en compte a été arrondie à **4.000 €**.

Merci donc à tous les bénévoles qui répondent présents tout au long de l'année.

Les noms de ces bénévoles est affichée sur l'écran, ils sont applaudis par l'assemblée.

Si le besoin s'en fait sentir un appel à bénévolat pourrait être lancé, quelques volontaires sont venus se proposer au président à la fin de l'AG.

INVESTISSEMENT :

(du 01/07/2022 au 30/06/2023)

Frigidaire : 617 €

Trancheuse Magimix : 530 €

Escabeau : 132 €

Video-projecteur Mairie : 410 €

Lit pliant : 100 €

Enceinte Party-Box : 607 €

TOTAL : 2.396 €

Pour information, depuis l'ouverture du gîte en 2009, l'AJA a investi dans l'équipement et l'amélioration du gîte plus de **84.300 Euros**

RAPPORT FINANCIER :

BILAN COMPTABLE au 31 décembre 2022

RECETTES :

TOTAL RECETTES :

38.939 Euros

DEPENSES :TOTAL DEPENSES : **37.170,78 Euros****BALANCE DE L'EXERCICE 2022 :** + **1.768,22 Euros****AVOIR au 31.12.2021 :** + **27.567,50 Euros****NOUVEL AVOIR au 31.12.2021 :** + **29.335,72 Euros**

Notre contrôleur aux comptes habituel Michel OSTER étant indisponible cette année il a été demandé à Madame Florence TREDEZ de bien vouloir vérifier les comptes de l'année 2022.

Le registre recettes/dépenses et les pièces comptables lui ont été remises pour vérification. Ce contrôle n'a donné lieu à aucune remarque.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

RECETTES : Compte tenu de la fin de la crise sanitaire et d'une meilleure visibilité les prévisions de recettes pour l'année 2023 ont été fixées à **29.100 €**

La subvention de le Mairie d'Arancou et celle de la carrière GSM ont été versées pour un total de 1.450 €.

Le départ de notre ami Jean-Claude Lautier nous prive désormais de la subvention de notre sponsor IPECA qui était de 1.000 € annuel

Sur une information donnée par Monsieur le Maire un dossier de demande de subvention a été adressé à l'Aglo-Pays Basque (pôle territorial de Bidache). La demande a reçu un avis favorable. Une subvention de 700 € est annoncée.

DEPENSES : Les prévisions de dépenses ont été estimées à la même hauteur que les recettes soit **29.100 €**

Les dépenses incompressibles (téléphone/internet, assurances, adhésion OT, contrats d'entretien) se montent à 5.000 €.

Les autres dépenses (électricité, eau, gaz, entretien, location salle BB) sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

POINT DE SITUATION au 01 juillet 2023 :

Le tableau Recettes et Dépenses détaillées est présenté

RECETTES : 22.649,11 Euros (pour un prévisionnel de 29.100 €)

Les prévisions de recettes de la ligne hébergement (groupes + pèlerins) seront largement dépassées elles atteignent déjà à la fin du mois de juin + de 70%.

Les prévisions subventions sont également dépassées de 50 % grâce à la nouvelle subvention via le Pôle de Bidache.

DEPENSES : 14.491,94 Euros (pour un prévisionnel de 29.100 €)

En attente en dépenses une grosse facture d'électricité (3.000 € ?). En effet le compteur Linky qui a été installé n'est toujours pas communicant. Les factures sont toujours des factures « estimées » et ne reflètent pas la consommation réelle. De plus notre contrat qui était en heures pleines et en heures creuses a été transformé en « tarif de base ». Le prix du kwh serait plafonné à 0,19 cts. Nous attendons avec impatience la régularisation de cette situation

Fixation du montant de la cotisation 2024 :

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement normal de l'AJA, hors manifestations bien sûr.

En gros, sur 10 € : 2 € d'assurance, 4 € organisation AG, 2,5 € amélioration chemin et café d'accueil du pèlerin, 1,5 € site internet et bureautique.

Il est proposé de maintenir encore cette année le montant de la cotisation à 10 € par personne mais il n'est pas interdit à chacun de rajouter quelques euros...

Accord unanime des participants pour maintenir la cotisation à 10 €

Il est à noter que la cotisation annuelle est la même depuis 2004, date de création de l'AJA.

Du jamais vu dans une association sans doute.

Proposition adoptée à l'unanimité.

VOTE

Le Président demande à l'assistance de se prononcer sur le RAPPORT MORAL et sur le RAPPORT FINANCIER qui viennent d'être présentés et détaillés, vote à mains levées.

Unanimité de la salle. Rapports moral et financier approuvés et adoptés.

RENOUVELLEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'AG de 2022 s'étant prononcée favorablement sur le report de 2 ans du mandat des administrateurs pour cause d'inactivité durant la crise sanitaire, la **prochaine assemblée générale de 2024 sera une année électorale.**

Seront concernés :

Chantal BAPTISTE ;
Michel BOUYSSOUX ;
Bernard DUMON ;
Maïté OLHASQUE ;
Jean-Louis PEYREBRUNE ;
Christiane STEINMETZ ;

PREVISIONS ANIMATIONS 2023/2024

Dimanche 01 octobre 2023

11^e édition de la journée « sportive-musicale et gastronomique »

Marche sur le chemin de Saint-Jacques :

09 h 30 : départ de la salle BB d'Arancou, sous la conduite de Marie-Christine et de Viviane (pique-nique à la salle des fêtes de Labets) et retour par les bords de la Bidouze

Le concert à l'église d'Arancou à 17 h 00 :

1^o partie du concert : le quatuor de saxophonistes de Jean-Baptiste ROBERT

2^o partie le groupe AIZKOA de BAYONNE

L'Apéritif/Buffer/Grillades à la salle BB :

à partir de 19 h 30 en libre participation

Première semaine de Mai 2024

Si le **festival Xarnegu Eguna** (manifestation culturelle qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues et à développer les liens intergénérationnels en milieu rural à travers une programmation festive et éclectique) organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache est maintenu un concert (participation libre) se déroulera le dimanche à 17 h 00 dans l'église d'Arancou.

Le groupe qui pourrait se produire est le chœur ENARA de Bayonne (Chœur exclusivement féminin). Toute autre proposition sera bien sûr étudiée.

L'AJA assurera le soutien logistique de cette manifestation, un pot de l'amitié sera servi à l'issue du concert autour de la Mairie.

A ce jour l'organisation est très incertaine par manque de bénévoles et de budget.

Samedi 08 Juin 2024 : 20 ans de l'AJA

La création de l'AJA a été publiée au Journal Officiel de la République Française le **05 juin 2004**.
En juin 2024 nous fêterons donc les 20 ans de l'association.
Nous marquerons dignement et avec force cet événement et nous y mettrons les moyens.
D'ores et déjà merci de nous faire part de vos idées et de vos suggestions

Samedi 06 juillet 2024 : 20° Assemblée Générale de l'AJA

10 h 30 à la salle des fêtes BB

QUESTIONS DIVERSES :

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION A.P.B. « ANIMATION EN PAYS DE BIDACHE

Roland Palau, trésorier de cette association, et représentant de l'A.J.A., avait annoncé lors de l'AG de 2022, la dissolution de cette association suite au dernier C.A. qui avait vu la démission du Président Jean-Baptiste Lamote et de tout le C.A..

Cette association dont le but était d'être le moteur des animations en Pays de Bidache et le coordonnateur des activités proposées par les associations, pour des raisons diverses, n'a jamais trouvé sa place.

Le compte de l'A.P.B. a été clôturé et l'avoir a été partagé entre toutes les associations adhérentes.

Roland Palau, désigné comme liquidateur de l'A.P.B. nous a adressé un chèque de **307 €**

L'AJA adhérente depuis 4 ans (cotisation annuelle 10 €) a fait un bon placement.

VISITE VIRTUELLE DE L'EGLISE

La société KERDRONE avait proposé à la Mairie d'Arancou de créer une visite virtuelle de l'église. Cette démarche s'inscrivant tout à fait dans les statuts et les actions de l'AJA au profit de la mise en valeur du patrimoine communal, l'AJA a financé cette réalisation et a réglé la facture de 370 €.

Ainsi, le pèlerin en rentrant dans l'église est invité à flasher un QR Code. Tous les commentaires et explications défilent alors sous ses yeux.

MAISON CADAILLON

Les travaux du projet « Multiple Rural » de la maison Cadaillon qui ont démarré le lundi 04 juillet 2022 seront normalement terminés à la fin de cet été 2023.

L'AJA a apporté sa contribution en amenant la somme de **31.600 €**. Subvention obtenue auprès du Ministère de l'Agriculture le 13 avril 2021.

Cette subvention est destinée exclusivement à l'aménagement du multiple rural « afin de favoriser un circuit court, économique et social avec les producteurs locaux ».

Elle a permis aussi la création du site internet de l'auberge et de la plateforme de réservation en ligne des producteurs locaux.

Monsieur David Deplagne, sera l'administrateur du site, la maintenance du site sera assurée au départ par l'AJA.

L'AJA aura un rôle important à assurer pour la réussite de ce projet :

- En étudiant la possibilité d'organiser des soirées à thème ;
- En cherchant des idées d'animations ;
- En mettant les utilisateurs du gîte en relation avec les gérants ;
- En incitant ses 274 adhérents à venir dès le début avec leur famille et leurs amis découvrir la cuisine proposée.

LE MOT de Monsieur le Maire d'Arancou :

Monsieur le Maire commence son intervention en souhaitant la bienvenue à Monsieur Jean-Claude Barroumes correspondant de la Semaine du Pays Basque qui vient de s'installer dans la salle.

Il précise que ce samedi, à la même heure, il avait une réunion à Bayonne à l'aglo Pays-Basque. Il s'est excusé de son absence et tient à préciser que pour lui se retrouver avec ses amis adhérents de l'AJA est une priorité.

Il s'associe à l'hommage des disparus (qu'il a tous bien connus) qui vient de se dérouler et remercie chaleureusement le Père Bernard Nana.

Il félicite les bénévoles de l'AJA pour leur engagement dans l'entretien et la tenue impeccable du gîte.

Nuisances du gîte

En ce qui concerne les problèmes de voisinage occasionnés par l'activité du gîte (qui ne sont pas nouveaux, et ont commencé en 2012) il rappelle qu'en relation avec le sous-préfet de Bayonne il assurera pleinement son rôle d'officier de police.

Des mesures ont été prises et les consignes sont respectées par les gestionnaires de l'AJA.

Panneaux solaires

Des études pour l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux ont commencé. Le gîte et la maison Cadaillon font partie de cette étude. Si le financement annoncé de l'Etat et de l'Europe est au rendez-vous l'opération pourrait être intéressante.

Affaire à suivre.

Relation avec GSM

Il prend acte et se réjouit de la subvention accordée par GSM à l'AJA mais tient à préciser que parfois les relations sont difficiles avec cette société qui est aux mains des allemands.

La grotte Bourouilla

Il vient de passer deux jours en Dordogne aux Eyzies où il a rencontré Madame Nathalie FOURMENT, Conservatrice du Musée National de la Préhistoire. Dans les salles de ce musée sont archivés plus de 7000 objets trouvés dans une centaine de sites français. Il a eu la surprise de voir que les objets provenant de la grotte Bourouilla d'Arancou lors des campagnes de fouilles remplissent pas moins de 10 grands tiroirs. Ils sont stockés et étiquetés dans une salle climatisée.

Mme FOURMENT a pour objectif de relancer les recherches sur le site d'Arancou. Elle veut piloter le projet elle-même. Elle recherche le financement et elle enverra le Délégué Régional faire le point en septembre à Arancou.

Auberge-Multi Rural CADAILLON :

M. le Maire confirme les propos du Président.

Les travaux devraient être terminés cet été et l'ouverture pourrait se faire le 01 octobre 2023.

Un conseil municipal s'est tenu la veille vendredi 30 juin 2023 pour choisir le gérant parmi les candidatures retenues par la CCI de Bayonne.

Le couple retenu, habite le village voisin de Came (problème du logement résolu). Ils seront associés cet

été aux travaux de finition et d'aménagement du bâtiment.

Le village attend beaucoup de cette ouverture et du lien social qu'elle devrait entraîner.

Il remercie l'AJA pour l'aide apportée par sa participation financière et souligne le rôle qu'elle aura à jouer.

Monsieur le Maire termine son exposé et se dit prêt à répondre aux questions des adhérents le moment venu.

QUESTIONS DES ADHERENTS

La parole est donnée aux adhérents.

Monsieur Christian Cloux demande des précisions concernant l'installation des panneaux solaires sur le gîte Bourthaire : y-aura-t-il une participation financière de l'AJA ?

Réponse de Monsieur le Maire : aucune

Pas d'autre question, aucun point à préciser.

DON de Joseph ITHURRIA

Monsieur Joseph Ithurria a fait don à l'AJA d'un tableau (peinture à l'huile) peint dans les Pyrénées et qui représente un lac au pied de sommets montagneux.

Ce travail, présenté à la fin de l'AG a été particulièrement apprécié par l'ensemble des participants et des applaudissements nourris lui ont été adressés.

Il sera donc installé prochainement à la vue de tous dans la salle principale du gîte où il rejoindra la collection déjà en place (dont 2 de Joseph Ithurria)

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale se termine à 12 h 00, elle aura durée 1 h 00.

La date de la **20° Assemblée Générale est fixée au samedi 06 juillet 2024 à 10 h 30**

Le Président de l'Association Jacquaire
Jean-Pierre LOUBET